

LUTTE CONTRE LES RAVINS ET ANALYSE DES LOGIQUES D'ACTION DES ACTEURS A KINSHASA

par

Emmanuel MUSOKO KALUNGA

Amand KALUNGA KALUNGA

(Tous) Apprenants, Faculté des Sciences Sociales,
Université de Kinshasa

Résumé

Cette étude se propose d'examiner le problème de ravinement à Kinshasa dans le contexte d'une urbanisation de pauvreté, souvent sans aménagement urbain et, de moins en moins soutenue par l'intervention publique. En RDC comme partout ailleurs, c'est l'État, qui est responsable de l'aménagement et de la viabilisation des espaces résidentiels avant leur occupation pour se rendre compte de leur viabilité ou non au lieu de laisser la ville s'étendre en dehors de tout plan d'aménagement et dans une forme d'anarchie qui mêle ses agents, le pouvoir coutumier, les populations locales et une diversion des acteurs dans la construction d'une ville. La Ville Province de Kinshasa, parce que c'est d'elle qu'il s'agit, évolue sans aménagement adéquat et est confrontée à de nombreux dangers, tel que le ravinement du sol qui met en péril la vie des milliers de résidents urbains.

Face à cette inflation des ravins dans la Ville Province de Kinshasa, plusieurs acteurs (ONG, politiciens, associations, groupes des jeunes, populations locales...) ne baissent pas les bras. Ils tentent de mener des actions pour lutter contre le ravinement, mais sans vraiment inverser la tendance. Sur le terrain, les ravins prennent de l'ampleur, paradoxalement à la multiplication d'acteurs qui interagissent dans ce domaine en promouvant leurs logiques et intérêts, se cachant derrière la lutte antiérosive. L'Etat Congolais lui-même, accuse une forte fragilité dans la lutte contre les ravins et la gestion des catastrophes naturelles dans l'ensemble. Cette attitude passive du régulateur, contribue à l'émergence des acteurs nourris par des motivations personnelles, mettant de côté l'intérêt général.

Mots-clés : ravin, érosion, acteur, logique d'action

Abstract

This study looks at the issue of ravinement in Kinshasa within the context of impoverished urbanization that is frequently unsupported by public intervention and lacks urban planning. In fact, the state, which is in charge of planning and viable residential spaces before they are occupied, exhibits weakness and allows the city to grow outside of any planning framework, combining its agents, local populations, local authority, and a variety of other actors in the process of creating a city. This latter develops with inadequate planning and is exposed to several risks, such as soil erosion, endangering the lives of thousands of city dwellers.

Numerous actors (including NGOs, politicians, associations, youth groups, local populations, and others) are powerless in the face of the rising number of ravines in Kinshasa. They attempt to take measures to combat deception, but the trend is not really reversed. On the ground, the ravines become more numerous, which is ironic given the increase in the number of actors involved in this field, each of whom advances their own interests and logic by supporting the anti-erosive struggle. The Congolian government itself admits to significant weaknesses in both the overall management of natural disasters and the fight against ravines. This regulator's passive stance fosters the emergence of actors driven by personal interests, disregarding the greater good.

Keywords : ravin, erosion, actor, and action logic

INTRODUCTION

Kinshasa est actuellement une ville qui se construit depuis déjà plusieurs décennies, par elle-même, c'est-à-dire sans régulation adéquate, où de nombreux quartiers sont confrontés à des érosions et des ravins difficilement contrôlables. Selon Lelo (2011), Kinshasa est composée de 24 communes réparties en 318 quartiers, dont près de 254 sont issues de l'auto-construction, ce qui représente 80 %. Selon l'auteur, ce genre d'habitat confronte près de la moitié de la population urbaine à des difficultés d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et à l'assainissement. Aujourd'hui, le ravinement du sol est l'une des catastrophes de la vie sociale à Kinshasa.

Malgré les critiques croissantes par rapport à cette situation qui est devenue préoccupante, le ravinement des sols à Kinshasa ne cesse de se développer. Le gouvernement, les acteurs publics et privés, les habitants locaux, tous interviennent selon leurs capacités, cherchant à trouver des solutions, mais sans réellement réussir. Il convient de souligner que lors de leurs interventions, les rôles ne sont pas toujours bien remplis afin de trouver des réponses appropriées et durables à ce problème de ravinement tel qu'il se pose dans la Ville Province de Kinshasa. Au contraire, cette lutte contre l'érosion se transforme en un espace de négociation où le formel et l'informel, le public et le privé se mêlent, où différents acteurs interagissent, mobilisent fréquemment les médias publics, chacun pour parler souvent de lui-même, plutôt que de la cause de ceux qui sont victimes des ravins.

Nous savons que dans ce champ marchand, focalisé sur la lutte contre les ravins, les acteurs de développement, chacun a ses logiques, tendant à prévaloir ses propres intérêts que ceux des collectivités affectées par les conséquences dramatiques des ravins. Les actions des uns et des autres divergent en beaucoup de points, engendrant une incidence négative sur les mesures de prévention et d'atténuation des ravins dans la ville capitale de la RDC.

Dans ces lignes, notre objectif est de comprendre les diverses logiques qui guident les divers acteurs engagés dans la lutte contre les ravins, afin de saisir non seulement les défis liés à leurs implications dans ce processus, mais aussi les conséquences sur le phénomène de ravinement dans la Ville Province de Kinshasa. En effet, si les acteurs ne jouent pas correctement leurs rôles et que leurs logiques ne s'accordent pas à la réalité, le phénomène de ravinement risque de perdurer, en causant des conséquences dramatiques, pouvant même entraîner la disparition de certains quartiers sur la carte de la Ville Province de Kinshasa.

En ce qui est de la méthodologie, nous avons utilisé la technique documentaire, de l'observation directe et l'entretien semi-directif sur les sites des ravins Dumez, dans la commune de Mont-Ngafula et Bolikango dans la commune de Ngaliema.

Afin de mener à bien cette étude, l'avons structuré autour de trois points principaux. Au premier, nous avons identifié et analysé les logiques d'action des acteurs qui sont impliqués dans cette étude. Au deuxième, nous avons déterminé les stratégies de ces acteurs dans cette lutte anti-érosion. Au troisième, nous avons pris soin d'épingler ces différentes logiques mises en branle par tous les acteurs pour vaincre les ravinements dans les deux sites sous étude.

I. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES ACTEURS

Sur le terrain, la lutte contre les ravins mobilise une multitude d'acteurs dont les rôles et les stratégies ne sont pas toujours en accord. En ce qui concerne cette question, l'analyse effectuée nous permet de diviser les acteurs identifiés en trois catégories : les acteurs locaux, les acteurs gouvernementaux et les acteurs institutionnels.

1.1. Acteurs locaux

Les acteurs locaux se révèlent être les plus concernés par les ravins, ce sont eux qui vivent les affres des ravins au quotidien, parce qu'ils touchent leur milieu de vie. Parmi ces acteurs, nous retrouvons la population locale, les associations et les groupes de jeunes ainsi que les groupes confessionnels (Eglises).

1.1.1. Population locale

La masse populaire vivant dans les quartiers ravinés est directement exposée aux divers dangers que peuvent engendrer les ravins dans leur environnement immédiat. Dans cette lutte, le rôle et la fonction dévolue à la masse sont essentiellement ceux qui consistent à transmettre des messages de détresse aux autorités. Toutefois, en raison de la limitation de ses ressources et de sa faible capacité à mobiliser, elle manque d'acteurs pertinents qui devraient assumer le rôle d'"ambassadeurs" afin de rallier à sa cause les acteurs gouvernementaux, en tant que détenteur du vrai pouvoir de décision. Bien plus, c'est celle même population qui soit en partie, à la base de la création des ravins, payant ainsi le prix fort de son mauvais comportement sur l'environnement : déboisement, constructions anarchiques, mauvaise gestion de déchets ; prouvent suffisamment de l'absence d'une éducation environnementale et d'une culture urbaine. Ces deux déficits sont à la base de la dégradation de l'environnement kinois.

Les érosions s'approchent dès que les individus s'installent dans un lieu, en particulier, dans le contexte de l'urbanisation non régulée. A ce sujet, Lelo (2008), observe que les érosions sont plus destructrices dans les zones où les Kinois pratiquent régulièrement des activités telles que l'agriculture, l'élevage, les constructions, l'extraction de la terre, le déboisement, etc.

1.1.2. Associations ou groupes de jeunes

Ce type d'acteurs que représentent les associations au quartier et les groupes de jeunes fait partie de la population locale. Son rôle d'organisateur se distingue de celui de l'ensemble de la population du quartier, se manifestait à travers ses initiatives de self-care (auto-prise en charge). Cependant, en raison des contraintes d'intervention, il se trouve dans une position faible quant à la lutte contre les érosions. Dans le champ des ravins, il n'a guère d'influence dans les interactions en jeu entre acteurs. Elle joue également un rôle dans la sensibilisation des acteurs locaux.

1.1.3. Groupes confessionnels

Les groupes confessionnels sont constitués principalement par des églises. Celles-ci forment le groupe d'acteur dont le rôle dans la construction de mécanisme de lutte est capital pour les populations locales. En effet, l'Eglise a le rôle d'organiser la population locale afin de se constituer en un acteur collectif. Il est au-devant de la scène dans les initiatives locales en faveur de la lutte contre les ravins.

1.2. Acteurs gouvernementaux

Les leaders politiques du pays sont regroupés dans le groupe des acteurs gouvernementaux, qui ont le pouvoir de prendre des décisions concernant les actions à entreprendre dans la lutte contre les ravins. Parmi eux, on peut identifier les dirigeants membres du gouvernement central et les autorités politico-administratives, chargées de la gestion quotidienne de la ville jusqu'au quartier.

1.2.1. Ministres du gouvernement central

Les ministres du gouvernement jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les ravins. Toutefois, l'ensemble du gouvernement de la République est critiqué pour son rôle considéré comme très passif dans la lutte contre les ravins. En revanche, la population accuse ses membres impliqués dans la lutte contre l'érosion d'utiliser des projets et des fonds destinés aux travaux en rapport avec des ravins pour leur propre enrichissement.

Suite à nos discussions avec certaines autorités politico-administratives ainsi qu'aux quelques parlementaires de la législature en cours, mais aussi la lecture de quelques documents, nous sommes confronté à un constat amer. Il n'existe pas de budget réel pour la gestion des catastrophes et des imprévus, ni de politiques de prévention efficaces. Les textes, moins étudiés, remontent à l'époque de la colonisation et ne s'adaptent plus au contexte actuel de Kinshasa.

Le suivi et l'audit sur des actions autour de la lutte antiérosive sont insuffisants. Au niveau hiérarchique, le manque de coordination efficace laisse la population dans une situation de fragilité et d'angoisse inexprimables face aux aléas naturels.

1.2.2. Autorités politico-administratives

Le gouvernement provincial, les bourgmestres, les chefs des quartiers et ceux des avenues font partie de cette catégorie d'acteurs. Ils jouent un rôle très mitigé, à l'image des acteurs gouvernementaux dont ils sont des représentants légitimes au niveau inférieur. Les ravins constituent des lieux propices au détournement et à la lapidation de fonds publics par les autorités véreux qui sont les principaux détracteurs de la lutte contre les ravins.

1.2.3. Acteurs politiques

Les acteurs politiques sont ceux qui ne sont pas impliqués directement dans le pouvoir exécutif. Il s'agit surtout des représentants du peuple qui visitent les ravins en utilisant des technologies audio-visuelles afin de se présenter comme les dirigeants des territoires touchés par les ravins, dans le but d'être élus ou réélus par cette population meurtrie et préoccupée.

1.3. Acteurs institutionnels

Il s'agit, ici, des organismes publics ou privés qui viennent en appui aux pouvoirs publics dans l'exécution de son programme de lutte contre les ravins. Nous retrouvons dans cette catégorie les services techniques publics, les ONG et les médias.

1.3.1. Services techniques publics

Les services mis en place par le gouvernement ou par les autorités politico-administratives entrent dans la lutte sans remplir leur fonction dévolue à l'éradication des ravins. Les ressources qui sont mises à leur disposition dans l'exécution des projets sont détournées, au point que leur rôle devient insignifiant, à la déception des locaux. Les acteurs sont sélectionnés avec soin afin de jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu.

1.3.2. ONG

En général, les ONG participent à la lutte contre les érosions. Il est évident qu'elles ont été créées de manière involontaire par les acteurs au pouvoir, dans le but de faciliter la dépense de fonds. Elles ont donc pour fonction d'orienter le détournement des ressources initialement destinées à la lutte contre les ravins.

1.3.3. Médias

Cet acteur de communication sur les ravins demeure un instrument de propagande des politiques qui y fréquentent, très souvent, dans une visée électorale. La presse est de moins en moins mobilisée pour le compte des victimes des ravins.

II. STRATEGIES DES ACTEURS DANS LA LUTTE ANTIEROSIVE

2.1. Stratégies des acteurs locaux

Les populations locales, plus affectées par les ravins ne croisent pas les bras. Elles se démènent tant bien que mal pour tenter d'apporter une solution à leurs problèmes. Dans leurs démarches, les principales stratégies recensées dans la lutte contre les ravins sont :

2.1.1. La sensibilisation de la population

La sensibilisation joue un rôle essentiel dans la mobilisation collective pour prendre conscience des problèmes que les ravins engendrent dans les quartiers. Les associations ou les groupes de jeunes sont responsables de cette mission afin de protéger leur cadre de vie.

2.1.2. La culture des plantes de couverture

L'auto-prise en charge des populations locales dans les sites de ravins n'est qu'une étape dans la culture des plantes de couverture. Malgré son initiative, la stratégie mise en œuvre par les acteurs locaux pour lutter contre le ravin demeure inopérante.

2.1.3. Cotisations, construction des barrages, des digues et autres canalisations

Au niveau des collectivités locales, l'action principale des acteurs locaux pour lutter contre les ravins est la construction de barrages. La performance de l'infrastructure créée pour lutter contre l'érosion reflète les conditions précaires qui caractérisent les populations. Les barrages destinés à affronter les eaux de ruissellement sont constitués par de sacs remplis de sable. Il arrive parfois que les habitants de la ville se limitent à creuser des puits afin de ralentir la vitesse des eaux.

La volonté des populations locales de s'assumer est à saluer par rapport à ce qui se passe. De ce point de vue, il se note un changement positif, car les acteurs locaux prennent conscience en participant collectivement au processus de lutte contre les ravins

2.1.4. Utilisation des déchets

Les populations des sites ravinés utilisent leur placement et le jet des déchets dans les ravins. Cette approche permet de freiner le développement. Afin d'obtenir une quantité adéquate d'immondices, les habitants du quartier font appel à des services d'assainissement privés. Ces sociétés qui se concentrent exclusivement sur des zones montagneuses qu'elles considèrent comme leurs zones de dépotoirs en devenant ainsi des acteurs majeurs de cette lutte au niveau local.

Peu importe la nature des déchets jetés à proximité, les résidents sont assez ouverts à cette pratique qu'ils considèrent comme protectrice et assument toutes les conséquences sur leur santé.

2.1.5. Manifestations collectives

Les manifestations collectives sont souvent utilisées comme moyens ultimes pour faire pression sur les autorités publiques qui, généralement brillent par leur indifférence aux souffrances endurées par les populations qui vivent dans les quartiers gravement touchés par des ravins.

2.2. Stratégies des acteurs publics

Les acteurs publics (acteurs gouvernementaux et politico-administratifs) sont ceux qui détiennent la décision sur les grands travaux de lutte contre les ravins en mobilisant parfois des moyens nationaux ou en faisant appel aux partenaires internationaux.

La stratégie de lutte mise en place par les autorités s'accompagne en même temps d'une contre-stratégie qui anéantit toute tentative d'effort consenti pour les travaux antiérosifs. La mobilisation de fonds décidée par les autorités est mise en mal par des stratégies de dissimulation.

III. LOGIQUES DES ACTEURS

La sociologie des logiques d'action nous invite, tout au long de l'observation de l'intervention des acteurs, à chercher les logiques d'action qui en résultent, en tenant compte du fait que dans toute situation, l'acteur est multidimensionnel. Selon Amblard et al. (2005), il existe une dimension stratégique, une décision groupale, pulsionnelle et surtout une décision socio-historique.

Les différentes logiques telles que déclinées par l'analyse de l'intervention des différents acteurs dans cette étude, sont regroupées en deux catégories : les logiques de dimension stratégique et les logiques de dimension groupale pulsionnelle.

3.1. Logiques de la dimension stratégique

Les logiques relevant de la dimension stratégique correspondent aux motivations de l'action qui incitent les membres d'une organisation ou d'un groupe social à créer des jeux qui reposent sur la recherche d'avantages en fonction des objectifs à atteindre. On retrouve plusieurs logiques dans la lutte contre l'érosion à Kinshasa. Il s'agit entre autres de :

3.1.1. La logique d'apaisement de la population

Cette logique définit la position des acteurs étatiques impliqués dans la lutte contre l'érosion. Devant la gravité de la menace engendrée par les ravins sur les populations exposées aux dangers, qui pourraient entraîner des manifestations violentes contre l'autorité publique, les dirigeants organisent les actions que nous qualifions

de publicité. En effet, ils ont tendance à mettre en place les engins et à ouvrir les chantiers pour les travaux de lutte, sans s'engager réellement dans leur réalisation. Cela prouve que l'acteur étatique est conscient de ses limites, mais ouvre des initiatives, malgré lui, pour apaiser la colère qui monte souvent parmi les habitants des quartiers touchés par les ravins.

3.1.2. La logique d'accumulation et de prédation des fonds publics

Cette logique fait référence aux stratégies mises en place par les acteurs pour collecter des fonds et des équipements dans leur propre intérêt.

Il s'agit en fait de la manipulation des fonds, des équipements et des matériaux destinés à la lutte contre l'érosion. Ce détournement se produit à différents niveaux et de différentes manières, en fonction des stratégies élaborées par les acteurs (autorités politico-administratives, associations de jeunes, ONG, ingénieurs exécutants...) qui ont la responsabilité de la situation.

3.1.3. La logique de cloisonnement et de conservation de pouvoir

Pour Ngoy (2015), la logique de cloisonnement fait référence aux motivations de l'action qui impliquent la construction de barrières, c'est-à-dire des obstacles qui empêchent la communication entre les acteurs. C'est une stratégie de division d'acteurs, en situation d'action, en différentes catégories dont les unes peuvent accéder à l'information ou aux avantages, alors que les autres font l'objet d'exclusion de ce circuit d'information, avec pour objet non avoué, d'entretenir un flou ; non seulement bénéfique à ceux qui y ont accès, mais également autour des bénéficiaires à tirer par ceux qui sont éligibles.

Sur les sites ravinsés, de nombreuses associations engagées contre l'érosion sont cloisonnées par des acteurs impliqués dans la lutte, principalement par des acteurs politiques qui veulent influencer des bases électorales. Les tensions engendrées par ces divisions se transforment parfois en affrontements violents entre les membres des associations opposées. Les associations, censées travailler ensemble se disloquent malgré la menace des ravins en présence.

3.1.4. La logique de survie

La logique de survie est celle qui fait référence aux pratiques entreprises par des groupes de jeunes pauvres ou des marginaux urbains afin de gagner de l'argent et de la sympathie de la population. Ainsi, un environnement qui est situé proche d'un ravin est un terrain de jeu pour de petits acteurs qui n'ont pas réellement de projet de transformation du ravin. Souvent, il s'agit de petites associations, de groupes de jeunes qui apparaissent sur le terrain. Ils ne disposent pas d'un équipement suffisant, mais utilisent des moyens de bord. Ces petits acteurs creusent des trous dans les rues, aux abords des ravins, forment des buttes, remplissent des sacs de sable, placent des vieux pneus, etc.

Il est évident que leur action n'a rien à voir avec la puissance des eaux de ruissellement pour bloquer le ravin. Cependant, ils sont sur place pour demander de l'aide, de l'argent aux passants, à manger dans le quartier, sous prétexte de réaliser des actions antiérosives dans l'intérêt de tous.

3.2. Logiques de la dimension groupale pulsionnelle

Les logiques de dimension groupale pulsionnelle correspondent aux préférences des acteurs en situation d'action, qui se réfèrent aux appartenances identitaires, religieuses, culturelles ou politiques (...).

3.2.1. Des logiques de rapprochement tribal

Certains acteurs, dont les aspirations politiques n'ont pas encore été explicitées, recourent aux raisons identitaires. Ils commencent par rechercher les endroits où se trouvent la plupart des membres de leur tribu ou de leur province afin de mettre en place des mesures. C'est le cas d'autres acteurs engagés dans la lutte contre l'érosion.

3.2.2. Des logiques religieuses

L'environnement social créé par le ravin offre une occasion idéale aux Eglises de promouvoir les valeurs religieuses. L'assistance aux personnes défavorisées et aux personnes touchées est une obligation essentielle pour une église. L'action de l'Église se situe principalement dans ce cadre de l'instruction divine.

Cependant, l'Église tout en restant une entité soutenue par des investissements importants tant sur le plan humain que matériel et financier, reste, en raison de son attachement identitaire, un territoire des investissements constant, l'acteur religieux perçoit le ravin comme une menace pour son travail et est le mieux placé pour organiser la lutte contre les ravins au sein des collectivités locales. De cette façon, l'Église catholique, par exemple reste l'un des acteurs qui s'engage activement pour l'entretien des quartiers ravagés par des ravins. La compassion à la souffrance de leurs fidèles demeure, pour les dirigeants de ces communautés religieuses, l'une des responsabilités de l'Église, comme on peut le constater dans cet extrait de l'entretien :

« ...Le rôle de l'Église ne se limite pas à la quête du salut des âmes, mais il inclut également la souffrance avec ceux qui souffrent. Ce que nous avons accompli, c'est simplement en utilisant nos ressources et démontrons notre compassion envers les fidèles touchés dans le Seigneur, en leur assurant que la situation finira par évoluer un jour. Notre assistance diffère en fonction des dommages causés, parfois un fidèle perd sa maison, parfois sa parcelle est menacée, parfois il faut de l'argent pour l'achat de ciment ou de sacs ; nous faisons tout notre possible pour aider... ».

Eu égard à ce qui vient d'être dit, il est important de souligner que les diverses logiques ci-haut évoquées ne peuvent pas entraîner des changements en rapport avec la lutte antiérosive, car les intervenants dans la lutte contre l'érosion agissent selon leurs intérêts et selon des calculs, sans but ultime de réduire ou d'éradiquer les ravins dans la Ville Province de Kinshasa.

CONCLUSION

Reconnaissons, en définitive que le rôle des acteurs étatiques et non étatiques ainsi que leurs logiques d'intervention ne peuvent pas réduire la progression des ravins sur toute l'étendue de la Ville Province de Kinshasa. Face à cette situation désespérante, il nous appartient de nous concentrer davantage sur l'État, car il est le seul acteur responsable de la gestion du territoire national en général, ainsi que celle de la Ville Province de Kinshasa, en particulier. Ainsi, doit-il jouer un rôle essentiel dans la création des politiques adéquates axées sur une gouvernance environnementale et foncière orientée sur les défis actuels.

Les rôles ne sont pas bien remplis par l'État congolais et les logiques des intervenants dans la lutte contre l'érosion ne s'accordent pas parfaitement pour apporter une réponse appropriée au phénomène de ravinement. De là, cet impact négatif tant sur la prévention que sur la réduction des ravins sur toute l'étendue de la Ville Province de Kinshasa. C'est à l'État congolais qu'il revient de préserver et de restaurer l'environnement dans lequel la population vit afin de favoriser son épanouissement maximal, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Constitution.

Au regard de ce qui précède, nous suggérons les propositions suivantes :

- Une approche pré-active et active de l'État dans la lutte contre l'érosion, en garantissant le contrôle et le suivi ;
- L'adoption de la gestion des sols par l'État, qui doit repenser un autre mode d'urbanisation en adaptant la loi foncière et la loi sur l'urbanisme au contexte actuel ;
- Une synergie d'intervention dont l'État devrait prendre la responsabilité ;
- La sensibilisation de la population à tous les niveaux sur l'éducation environnementale et le ravinement.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBLARD, H et al, *les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Editions du Seuil, Paris, 2005.
- BISA, K., *La gouvernance foncière en RD Congo Du pluralisme institutionnel à la vampirisation de l'État*, l'Harmattan, Paris, 2019.
- CROZIER, M et Friedberg E., *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Ed. du Seuil, Paris, 1977.
- De Saint MOULIN, L., *Ville et organisation de l'espace en République Démocratique du Congo*, l'Harmattan, Paris, 2010.
- FUMUNZANZA, M., *Kinshasa société et culture*, l'Harmattan, Paris, 2013.
- KAUFMAN, J.C., *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*, éd. Armand-Colin, Paris, 2011.
- LELO, N., *Kinshasa, Aménagement et planification*, Ed. l'Harmattan RDC, Paris, 2011.
- LELO, N., *Kinshasa, Ville et environnement*, l'Harmattan, Paris, 2008.
- NGODIA Sasa., *Précis de droit Foncier Congolais*, Editions Colosiens 3 :16, Kinshasa, 2015.
- PAIN, M., *Kinshasa, la ville et la cité*, éd. De l'ORSTOM, Paris, 1984.
- QUIVY et CAMPENHOUDT., *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Ed. Dunod, Paris, 1995.
- RAVEN, P et al, *Environnement*, Nouveaux Horizons, Paris, 2009.
- NGOY, C., *Les politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale à l'épreuve des logiques d'action en RD Congo. Le primat de la logique d'hibernation sociale*, thèse de doctorat en Sociologie, FSSAP, Unikin, 2015, inédit.